Image not found or type unknown

Expulsion d'un logement occupé sans bail

Par **JohnBelfort**, le **05/03/2010** à **15:01**

Bonjour,

Nous avons proposé à un ami en instance de divorce de s'installer dans notre résidence secondaire.

Comme arrangé à l'amiable, il était prévu de réaliser un bail avec un loyer au bout de quelques mois dans la maison.

Mais celui-ci n'a jamais voulu signer de bail ni de verser de loyer.

Désormais il ne veut plus partir de la résidence secondaire, il y vit avec sa nouvelle amie, et il est toujours en instance de divorce.

Que pouvons nous faire ?
Comment l'obliger à partir ?

Merci de votre réponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés